



agence d'urbanisme de
la région mulhousienne

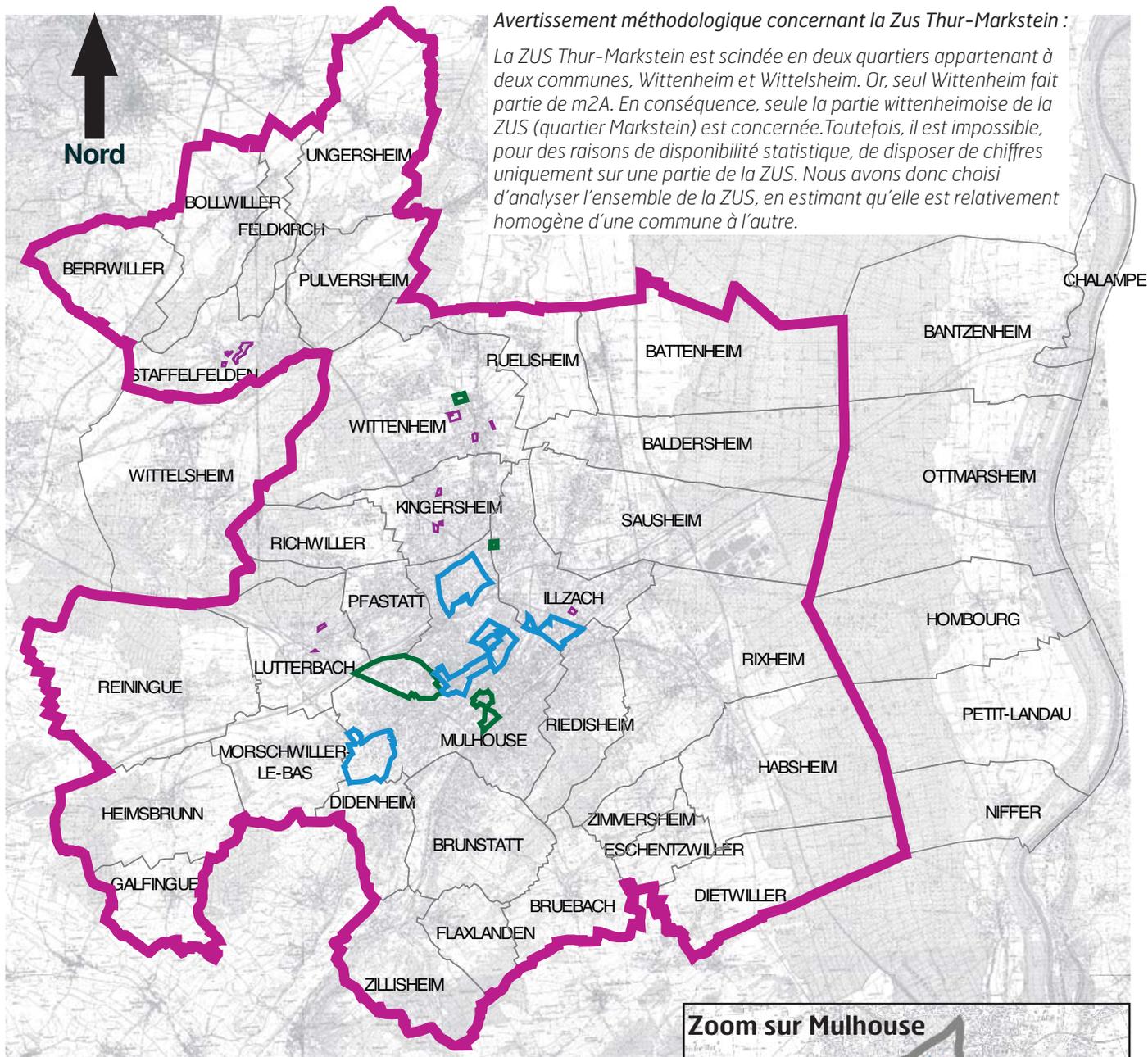


Les quartiers des CUCS de m2A

Radiographie



Les communes et quartiers concernés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale de Mulhouse Alsace Agglomération

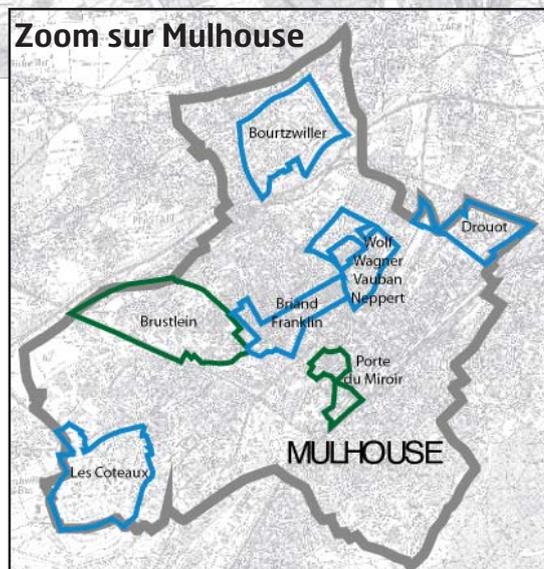


 Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :

-  Territoire de niveau 1
-  Territoire de niveau 2
-  Territoire de niveau 3

Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
 INSEE - DGI
 Réalisation : AURM, CM.S, janvier 2010



Sommaire

3 Synthèse

4-5 Le peuplement des quartiers

des habitants jeunes

les quartiers anciens de Mulhouse, portes d'entrée de l'immigration

6-10 Socio-économie des quartiers

des habitants fragiles, des situations précaires

plus d'ouvriers et de demandeurs d'emploi peu formés et moins qualifiés

11 Evolution de la délinquance

une baisse continue et encourageante

12 Education et réussite scolaire

spécialisation sociale accrue dans les collèges publics de Mulhouse

14 Vie citoyenne

les quartiers prioritaires, réservoirs d'abstentionnistes

16 Quartiers de catégorie 3

vers une sortie des dispositifs Politique de la Ville

18 Perspectives

vers une nouvelle Politique de la Ville dans l'agglomération mulhousienne : zones de sécurité prioritaires et contrat unique

20 Annexes



La Zus Thur-Markstein, à Wittenheim, est en cours de rénovation avec le concours de l'ANRU.

Synthèse

Dans son dernier rapport, paru en novembre, l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS) souligne qu'au fil des analyses, **les écarts se maintiennent entre les zones urbaines sensibles (Zus) et le reste du territoire en termes d'indicateurs sociaux et économiques, « et qu'ainsi la situation de s'améliore pas »**. Il ne s'agit pas de souligner l'inefficacité de la politique de la Ville, mais bien plutôt les difficultés engendrées par la crise économique. Si la politique de la ville peine à développer de réels effets positifs avec les moyens dont elle dispose, ces difficultés sont aussi augmentées par la mobilité résidentielle intrinsèque aux quartiers prioritaires¹. Ce qui vaut à l'échelle nationale vaut à l'échelle locale. **Les quartiers des CUCS de m2A sont dans une situation analogue aux Zus françaises. Une majorité des Zus de m2A connaît une aggravation des phénomènes de précarité sociale et économique. Dans plusieurs quartiers, les conséquences sont une fragmentation sociale, c'est à dire une augmentation des écarts entre les plus riches et les plus pauvres au sein même de ces quartiers.** Localement cependant, la relative uniformité statistique cache des évolutions récentes, des "signaux faibles" : par exemple, la Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert devient le deuxième lieu d'accueil préférentiel des primo-arrivants, derrière la Zus Briand-Franklin. Pour le reste, **la dichotomie entre quartiers anciens et quartiers d'habitat social reste très nette à Mulhouse, et interroge sur l'attractivité des quartiers mais aussi sur les logiques de peuplement et de mobilité résidentielle.**

Les Zus mulhousiennes ne sont donc pas dans une situation « plus difficile » qu'ailleurs en France. En revanche, l'attention doit se porter sur le décrochage constant et croissant de la Ville de Mulhouse par rapport aux indicateurs locaux, régionaux et nationaux.

¹ Les quartiers sensibles connaissent une mobilité résidentielle importante et, d'une année sur l'autre, on ne parle pas de la même population : plus d'un ménage sur trois habitant en Zus ne résidait pas dans le même logement cinq ans auparavant. "

Extrait de l'avant-propos du Rapport 2011 de l'Onzus, oct. 2011



Des quartiers accueillant une population jeune

Les quartiers de catégorie 1 et 2 des CUCS de m2A accueillent une population plus jeune que la moyenne mulhousienne.

En termes de mobilité résidentielle, deux familles de quartier sont bien distinctes : d'un côté les quartiers d'habitat privé, avec une mobilité résidentielle élevée ; de l'autre les quartiers d'habitat social, où la mobilité résidentielle est faible.

A Mulhouse, les Zus accueillent 47% des moins de 20 ans en 2006

Mulhouse est la deuxième ville la plus jeune de France métropolitaine. Les moins de 20 ans étaient 1,45 fois plus nombreux que les plus de 60 ans. Ce ratio est en hausse depuis 1999.

Les Zus concentrent les populations jeunes. Cependant, l'évolution de la structure de la population de ces territoires varie entre les quartiers. Ainsi, l'Indice de Jeunesse a augmenté à Wolf-wagner-Vauban-Neppert et Briand-Franklin, alors qu'il a baissé partout ailleurs.

Hétérogénéité de la mobilité résidentielle

Les Zus situées en quartier ancien connaissent un taux de mobilité résidentielle plus élevée que celles situées en quartier d'habitat social. Dans ces Zus, près d'un ménage sur deux a emménagé depuis moins de 5 ans. La situation de la Zus de la Porte du Miroir est particulière, puisqu'elle a connu sur la période de nombreuses constructions d'immeubles.

Les Zus Brossolette, les Coteaux et Drouot, connaissent une plus forte stabilité des ménages. Ce phénomène s'explique par la prédominance du logement social dans leur parc, qui induit une mobilité résidentielle moins forte.

L'Indice de Jeunesse (moins de 20 ans/plus de 60 ans) est élevé dans la majorité des quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A

	1990	1999	2006
Zus Brossolette	3,1	2,2	2,0
Zus Briand Franklin	1,8	2,1	2,1
Zus Les Coteaux	3,9	2,8	2,6
Zus Drouot	2,5	2,1	2,3
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	1,6	2,0	2,3
Zus Chêne/Hêtre	18,5	5,5	nr
Zus Porte du Miroir	2,4	2,7	2,4
Brustlein	nr	1,7	1,5
Zus Thur et Markstein	11,7	13,3	4,4
Illzach	2,3	1,5	1,3
Mulhouse	1,4	1,4	1,4
Alsace	nr	1,3	1,3
France métropolitaine	nr	1,2	1,2

Source : INSEE

Clé de lecture : il y avait 3,1 fois plus d'habitants ayant moins de 20 ans que d'habitants ayant plus de 60 ans dans la population de la Zus Brossolette en 1990

La part des ménages résidant dans le même logement 5 ans avant le recensement de 2006 est plus forte dans les quartiers d'habitat social

Zus	% ménages présents 5 ans avant le recensement de 2006
Zus Brossolette	69%
Zus Briand Franklin	55%
Zus Les Coteaux	67%
Zus Drouot	72%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	51%
Zus Chêne/Hêtre	nd
Zus Porte du Miroir	38%
Brustlein	59%
Zus Thur et Markstein	nd
Illzach	67%
Mulhouse	57%
Alsace	67%
France métropolitaine	65%

Source : INSEE

Quelques chiffres

47%

des mulhousiens de moins de 20 ans habitaient en Zus en 2006

43%

des mulhousiens résidaient dans un autre logement 5 ans avant le recensement de 2006



Les Zus, portes d'entrée de Mulhouse

De 2009 à 2011, 1 768 primo-arrivants se sont installés sur le territoire de m2A. 83% d'entre eux se sont installés à Mulhouse, confirmant son statut de porte d'entrée en Alsace. Sur la période, la ville a en effet accueilli près de 1/5° des primo-arrivants alsaciens.

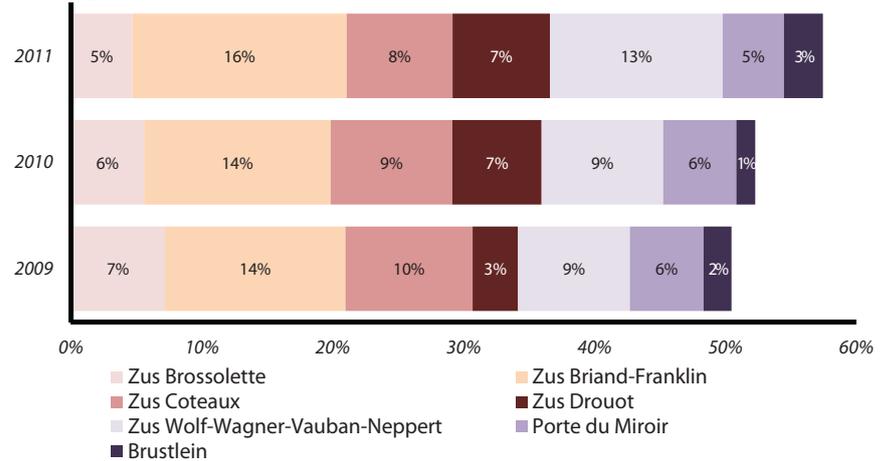
A l'échelle de Mulhouse, 794 primo-arrivants¹ se sont installés dans les quartiers prioritaires entre 2009 et 2011, dont 27% dans la Zus Briand-Franklin confirmant de nouveau le statut de "porte d'entrée" de ce territoire. La Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert connaît cependant une forte croissance de son nombre de primo-arrivants. L'ensemble des quartiers anciens de Mulhouse deviendrait ainsi la porte d'entrée de la ville.

Les primo-arrivants originaires du Maghreb et de Turquie représentent la majorité des primo-arrivants à Mulhouse comme dans ses quartiers prioritaires. Pour autant, ces derniers présentent des profils différents. Ainsi, les Turcs s'installent de manière préférentielle dans les quartiers anciens (Zus Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert). Par ailleurs, les chiffres détaillés montrent une montée en puissance du nombre de primo-arrivants originaires des Pays de l'Europe de l'Est (Serbie-Monténégro, Bosnie et Kosovo), mais aussi d'Afrique subsaharienne (Congo, Cameroun,...)

L'analyse réalisée par l'ORIV montre que les primo-arrivants s'installant dans les quartiers prioritaires de Mulhouse et de son agglomération présentent des caractéristiques sensiblement différentes de celles de l'ensemble des primo-arrivants de m2A. Sur la période 2009/2011, ils sont plus jeunes et maîtrisent moins bien le français. Là encore, des différences apparaissent entre les quartiers. Ainsi par exemple, les primo-arrivants dans les Zus Brossolette et Briand-Franklin présentent une maîtrise plus faible du français que ceux des autres quartiers prioritaires.

¹ Voir la définition en annexes

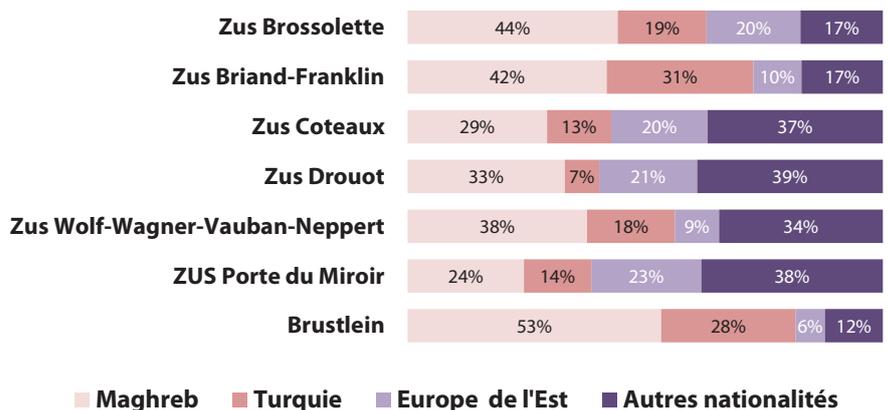
Evolution de la part des primo-arrivants à Mulhouse s'installant dans les quartiers de cat.1 et 2 de Mulhouse



Source : Fichiers CAI/OFII traités par l'ORIV Alsace

En 2011, 57% des primo-arrivants à Mulhouse se sont installés en quartier prioritaire, contre 51% en 2009. 29% d'entre eux ont choisi les quartiers anciens, contre 23% en 2009

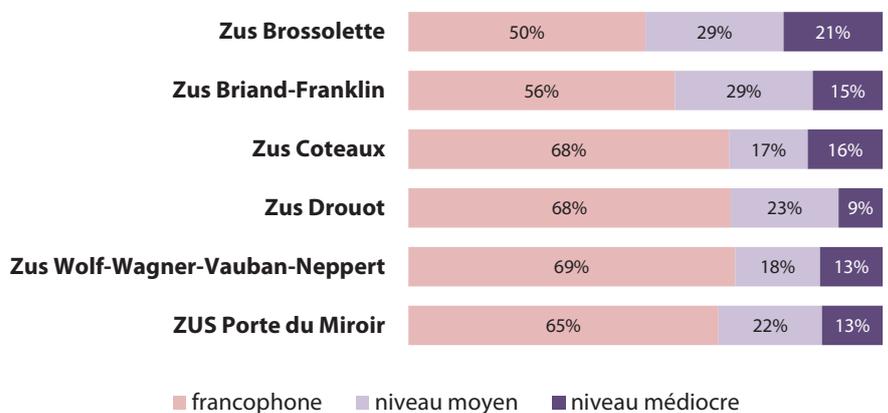
Origine géographique de l'ensemble des primo-arrivants (cumul 2009/2011) dans les quartiers de cat.1 et 2 de Mulhouse



Source : Fichiers CAI/OFII traités par l'ORIV Alsace

Le Maghreb et la Turquie restent les deux régions du monde les plus représentées parmi les primo-arrivants des quartiers prioritaires de Mulhouse.

Niveau de maîtrise du français de l'ensemble des primo-arrivants (cumul 2009/2011) dans les quartiers de cat.1 et 2 de Mulhouse



Source : Fichiers CAI/OFII traités par l'ORIV Alsace

Le niveau de maîtrise du français est plus faible chez les primo-arrivants des Zus Brossolette et Briand-Franklin.



Des quartiers accueillant une population précaire

Les quartiers de catégorie 1 et 2 accueillent une population précaire et plutôt dépendante des prestations sociales versées par la CAF

Un taux élevé d'allocataires CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales

Ce taux élevé singularise Mulhouse par rapport à la France. A l'échelle des quartiers prioritaires, les taux affichés restent élevés mais stables. Seuls la Zus Brossolette et le quartier Brustlein affichent un taux moins élevé que la moyenne mulhousienne.

Stabilité du nombre de bénéficiaires du RSA-socle

Localement, des différences apparaissent : les Zus Coteaux, Drouot, Porte du Miroir et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert connaissent une augmentation des bénéficiaires du RSA-socle. En revanche, la Zus Briand-Franklin par une légère baisse de ces derniers. Malgré cela, le taux de bénéficiaires du RSA-socle reste élevé dans cette Zus.

Des revenus fiscaux médians annuels en baisse

Les Zus Briand-Franklin, Coteaux, Drouot, Wolf-Wagner-Vauban-Neppert et Chêne-Hêtre connaissent une baisse des revenus médians annuels entre 2007 et 2009.

A Mulhouse, les revenus médians ont stagné. L'écart entre les quartiers et la ville-centre se creuse donc de nouveau.

La stagnation des revenus à Mulhouse entraîne un décrochage croissant avec les revenus fiscaux médians alsaciens et nationaux, qui eux ont connu une croissance faible mais régulière.

La proportion d'allocataires CAF dont le revenu dépend entièrement des prestations sociales reste stable mais à un niveau élevé dans les quartiers prioritaires de m2A

	2008	2009	2010	2011
ZUS Briand-Franklin	30%	30%	30%	29%
ZUS Brossolette	18%	22%	20%	20%
ZUS Drouot	24%	24%	26%	25%
ZUS les Coteaux	22%	23%	23%	24%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	23%	25%	24%	24%
Brustlein	16%	17%	16%	18%
ZUS Chêne-Hêtre	15%	13%	17%	17%
ZUS Porte du Miroir	21%	24%	26%	23%
ZUS la Thur et Markstein	22%	27%	26%	23%
Illzach	10%	11%	12%	12%
Mulhouse	19%	21%	21%	21%
France métropolitaine	15%	12%	13%	13%

Source : INSEE-CAF

Effet de la crise, la part de bénéficiaires du RSA-socle a régulièrement augmenté dans les quartiers prioritaires de m2A depuis 2008

	2008	2009	2010	2011
ZUS Briand-Franklin	30%	30%	30%	29%
ZUS Brossolette	18%	22%	20%	20%
ZUS Drouot	24%	24%	26%	25%
ZUS les Coteaux	22%	23%	23%	24%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	23%	25%	24%	24%
Brustlein	16%	17%	16%	18%
ZUS Chêne-Hêtre	15%	13%	17%	17%
ZUS Porte du Miroir	21%	24%	26%	23%
ZUS la Thur et Markstein	22%	27%	26%	23%
Illzach	10%	11%	12%	12%
Mulhouse	19%	21%	21%	21%
France métropolitaine	15%	12%	13%	13%

Source : CAF68

Les revenus médians annuels des quartiers prioritaires de m2A sont globalement en baisse depuis 2007

	2007	2008	2009	Evolution (en points)
Zus Brossolette	10 018 €	10 513 €	10 255 €	+2
Zus Briand-Franklin	8 787 €	8 955 €	8 623 €	-2
Zus Coteaux	8 673 €	8 804 €	8 464 €	-2
Zus Drouot	8 410 €	8 713 €	8 018 €	-5
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	8 871 €	9 070 €	8 646 €	-3
Zus Chêne-Hêtre	9 480 €	10 078 €	8 873 €	-6
Zus Porte du Miroir	12 140 €	12 782 €	12 541 €	+3
Brustlein Ouest	11 804 €	11 770 €	11 759 €	0
Brustlein Est	12 170 €	12 710 €	12 894 €	+6
Zus Thur et Markstein	7 855 €	9 070 €	8 611 €	+10
Illzach	16 652 €	17 163 €	17 205 €	+3
Mulhouse	13 082 €	13 291 €	13 094 €	0
Alsace	18 835 €	19 469 €	19 608 €	+4
France métropolitaine	17 497 €	18 129 €	18 355 €	+5

Source : INSEE/DGI



Des quartiers accueillant une population pauvre

Les quartiers de catégorie 1 et 2 sont des quartiers pauvres. Les quartiers prioritaires de Mulhouse sont des quartiers pauvres dans une ville qui se précarise

Baisse des montants des premiers déciles² ...

Le montant du premier décile baisse fortement à Mulhouse, et le fossé avec l'évolution nationale se creuse : l'écart est passé de 3 694 Euros en 2007 à 4 098 Euros en 2009 (+ 404 euros).

La majorité des quartiers prioritaires affiche de fortes baisses du montant du premier décile (-75% à Briand-Franklin, -64% aux Coteaux) et seuls deux d'entre eux se distinguent par une croissance du montant du premier décile : la Zus Brossolette et Brustlein Est. Pour Brossolette, la démolition de la Cité des 420 peut expliquer ce phénomène. En effet, ce quartier concentrait des populations pauvres, qui ont été relogés.

... Et croissance des montants des neuvièmes déciles

La croissance des montants du neuvième décile concerne la grande majorité des quartiers prioritaires. Seule la Zus Drouot se distingue en affichant une légère baisse de ce montant.

La valeur du premier décile baisse dans la majorité des quartiers prioritaires de m2A depuis 2007

	2007	2008	2009	Evolution (en points)
Zus Brossolette	2 525 €	2 796 €	2 697 €	+7
Zus Briand-Franklin	600 €	625 €	150 €	-75
Zus Coteaux	1 175 €	939 €	423 €	-64
Zus Drouot	1 375 €	1 268 €	648 €	-53
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	614 €	954 €	437 €	-29
Zus Chêne-Hêtre	nr	nr	nr	nr
Zus Porte du Miroir	1 423 €	1 160 €	567 €	-60
Brustlein Ouest	4 087 €	4 060 €	3 889 €	-5
Brustlein Est	4 435 €	3 723 €	4 501 €	+1
Zus Thur et Markstein	2 696 €	nr	nr	nr
Illzach	6 856 €	6 908 €	6 765 €	-1
Mulhouse	2 879 €	2 859 €	2 569 €	-11
Alsace	7 548 €	7 713 €	7 465 €	-1
France métropolitaine	6 573 €	6 786 €	6 667 €	+1

Source : INSEE/DGI

La valeur du neuvième décile augmente dans la majorité des quartiers prioritaires de m2A depuis 2007

	2007	2008	2009	Evolution (en points)
Zus Brossolette	20 625 €	21 166 €	21 803 €	+6
Zus Briand-Franklin	19 347 €	19 746 €	20 025 €	+4
Zus Coteaux	20 238 €	20 554 €	20 433 €	+1
Zus Drouot	19 040 €	19 600 €	18 580 €	-2
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	20 713 €	20 941 €	21 346 €	+3
Zus Chêne-Hêtre	nr	nr	nr	nr
Zus Porte du Miroir	32 508 €	32 073 €	35 157 €	+8
Brustlein Ouest	23 961 €	24 075 €	24 825 €	+4
Brustlein Est	21 603 €	22 447 €	22 313 €	+3
Zus Thur et Markstein	16 866 €	nr	nr	nr
Illzach	30 380 €	31 586 €	32 389 €	+7
Mulhouse	30 155 €	30 825 €	31 331 €	+4
Alsace	35 633 €	37 037 €	37 514 €	+5
France métropolitaine	35 572 €	36 838 €	37 163 €	+4

Source : INSEE/DGI

² Voir la définition en annexes

L'analyse des revenus fiscaux montre donc deux tendances à l'oeuvre dans les quartiers en CUCS :

- la spécialisation de ces quartiers, qui accueillent une population pauvre ;
- la croissance des écarts à l'intérieur de ces mêmes quartiers entre les populations les plus pauvres et les populations les plus riches.

Des actifs majoritairement ouvriers dans les quartiers prioritaires

Les quartiers de catégorie 1 et 2 se caractérisent par la forte présence d'ouvriers parmi leur population active

Une population active majoritairement composée d'ouvriers

A l'exception notable de la Zus de la Porte du Miroir à Mulhouse, les quartiers prioritaires des CUCS de m2A accueillent une population active en majorité ouvrière. A l'inverse, la part des CSP supérieures est faible dans tous les quartiers.

Augmentation du nombre de chômeurs

Entre 2007 et 2011, les quartiers prioritaires ont été frappés par une nette augmentation des demandeurs d'emploi. En outre, ces derniers, peu formés et peu qualifiés, restent plus longtemps sans emploi.

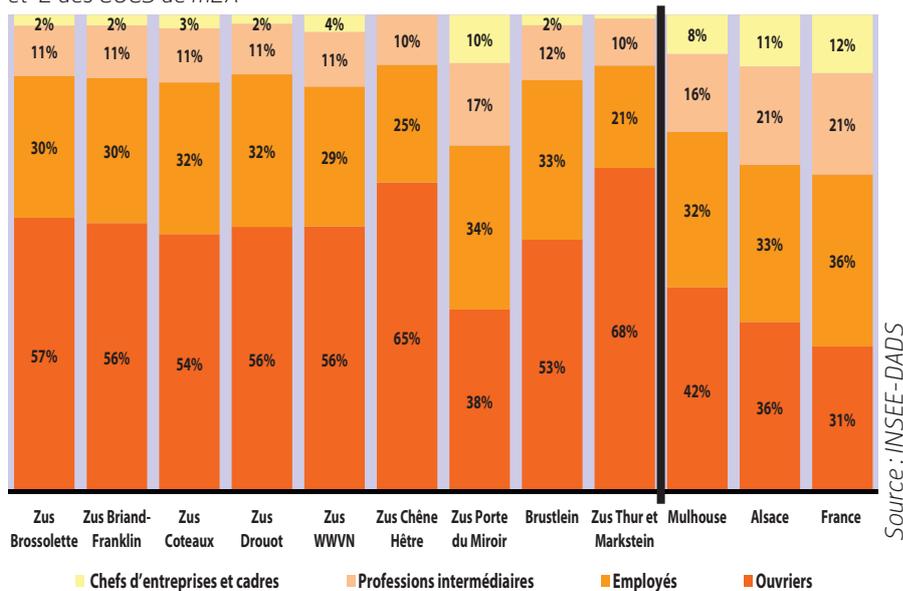
Les rythmes de hausse restent cependant comparables, voire inférieurs, à ceux de Mulhouse³.



La Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert fait partie des quartiers les plus touchés par la croissance du nombre de demandeurs d'emploi

³ L'évolution comparative du taux de chômage dans les zones d'emploi de Mulhouse et Strasbourg se trouve en annexes

Comparaison structurelle de la population salariée en 2008 dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A



Dans la majorité des quartiers prioritaires, la population salariée est largement constituée d'ouvriers

Evolution du nombre de chômeurs de cat. A, B et C dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution (en points)
Zus Brossollette	728	687	813	763	798	+10
Zus Briand-Franklin	1 029	1 095	1 245	1 253	1 322	+28
Zus Coteaux	947	975	1 077	1 137	1 137	+20
Zus Drouot	365	409	517	569	532	+46
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	741	772	965	994	1 068	+44
Zus Porte du Miroir	352	339	376	414	388	+10
Brustlein	nr	383	452	429	503	nr
Zus Thur et Markstein	155	147	147	138	128	-17
Zus Chêne/Hêtre	91	88	107	101	nr	nr
Illzach	874	859	1 137	1 132	1 200	+37
Mulhouse	9 198	9 474	11 349	12 860	12 202	+33
Alsace	81 500	85 870	107 980	112 186	116 650	+43
France métropolitaine	3 136 000	3 255 800	3 848 200	4 030 900	4 244 400	+35

Source : INSEE-Pôle Emploi

Quelques chiffres

46%

des salariés ouvriers mulhousiens habitaient en quartier prioritaire en 2008

43%

des demandeurs d'emploi mulhousiens résidaient dans un quartier prioritaire en 2010

Des demandeurs d'emploi peu formés et moins qualifiés

Les quartiers de catégorie 1 et 2 sont comme les autres touchés par une hausse du chômage. Toutefois, les demandeurs d'emploi de ces quartiers sont moins bien formés et souvent peu qualifiés

Baisse de la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans

Les taux observés dans les quartiers prioritaires sont comparables à ceux de Mulhouse et de l'Alsace. Ce phénomène peut s'expliquer le fait que les jeunes demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi. En effet, ce public a souvent trop peu travaillé auparavant pour bénéficier d'une indemnisation chômage, et il renonce bien souvent à s'inscrire à Pôle Emploi.

Forte augmentation de la part des demandeurs d'emploi de longue durée

La hausse de la part de demandeurs d'emploi de longue durée a été forte dans tous les quartiers. Ce public est éloigné du marché de l'emploi. Le taux de demandeurs d'emploi de longue durée a augmenté plus fortement dans la Zus Briand-Franklin.

Le diplôme réduit le risque de chômage

Le taux de demandeurs d'emploi sans diplôme reste stable dans l'ensemble des quartiers prioritaires des CUCS de m2A, mais aussi à Mulhouse. Il est néanmoins plus élevé que la moyenne régionale.



Zus Chêne-Hêtre, à Illzach

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat. A, B et C de moins de 25 ans dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution (en points)
Zus Brossolette	20%	21%	20%	18%	17%	-3
Zus Briand-Franklin	20%	20%	18%	15%	15%	-6
Zus Coteaux	19%	21%	18%	16%	17%	-2
Zus Drouot	18%	21%	19%	17%	16%	-1
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	19%	18%	19%	20%	16%	-3
Zus Porte du Miroir	18%	18%	18%	14%	15%	-3
Brustlein	nr	15%	17%	15%	13%	nr
Zus Thur et Markstein	27%	27%	26%	23%	20%	-7
Zus Chêne-Hêtre	25%	27%	24%	24%	nr	nr
Illzach	21%	20%	20%	18%	17%	-3
Mulhouse	19%	19%	18%	15%	16%	-3
Alsace	18%	20%	20%	18%	18%	-1
France métropolitaine	17%	17%	17%	16%	18%	+1

Source : INSEE-Pôle Emploi

Evolution de la part de demandeurs d'emploi de cat. A, B et C de longue durée (> à 1 an) dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution (en points)
Zus Brossolette	28%	26%	33%	39%	37%	+9
Zus Briand-Franklin	19%	19%	28%	32%	32%	+12
Zus Coteaux	29%	24%	31%	36%	34%	+5
Zus Drouot	30%	25%	33%	39%	36%	+6
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	23%	21%	30%	36%	33%	+9
Zus Porte du Miroir	24%	22%	30%	35%	32%	+8
Brustlein	nr	26%	34%	40%	36%	nr
Zus Thur et Markstein	15%	21%	28%	36%	27%	+12
Zus Chêne-Hêtre	19%	17%	27%	33%	nr	nr
Illzach	27%	24%	32%	40%	36%	+9
Mulhouse	25%	23%	30%	33%	34%	+9
Alsace	28%	25%	30%	38%	37%	+9
France métropolitaine	33%	31%	33%	38%	38%	+5

Source : INSEE-Pôle Emploi

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de cat. A, B et C sans diplôme dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A

	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution (en points)
Zus Brossolette	22%	22%	22%	23%	21%	0
Zus Briand-Franklin	28%	26%	25%	24%	25%	-3
Zus Coteaux	27%	28%	29%	29%	26%	0
Zus Drouot	27%	27%	27%	27%	27%	0
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	24%	26%	24%	24%	24%	-1
Zus Porte du Miroir	17%	18%	17%	13%	14%	-2
Brustlein	nr	26%	24%	23%	20%	nr
Zus Thur et Markstein	22%	21%	19%	14%	20%	-1
Zus Chêne-Hêtre	20%	22%	21%	19%	nr	nr
Illzach	nr	14%	10%	15%	16%	nr
Mulhouse	20%	21%	21%	18%	19%	-1
Alsace	nr	14%	13%	13%	12%	nr

Source : INSEE-Pôle Emploi



Une surreprésentation des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire

Les quartiers de catégorie 1 et 2 concentrent les bénéficiaires de la CMU-C. Dans la majorité d'entre eux, cette population est en hausse.

Evolution comparée de la part de bénéficiaires de la CMU-C parmi la population couverte par la CNAM dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A

	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution (en points)
Zus Brossolette	16,3%	14,8%	16,7%	16,8%	17,1%	+1
Zus Briand-Franklin	24%	22,1%	22,9%	22,7%	23,3%	-1
Zus Coteaux	23,7%	22,3%	25,8%	26,5%	26,8%	+3
Zus Drouot	24,2%	23,1%	23,9%	24,5%	27,1%	+3
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	24,4%	22,5%	22,4%	23%	24,7%	0
ZUS Chêne-Hêtre	8,6%	11,3%	11,2%	11,1%	15,1%	+7
ZUS Porte du Miroir	21,3%	21%	22%	21,7%	22,6%	+1
Brustlein	10,5%	11,3%	11,5%	11,7%	12,9%	+2
ZUS la Thur et Markstein	21,9%	15,9%	17,5%	15,2%	16%	-6
Illzach	4,8%	4%	4,5%	5,2%	5,8%	+1
Mulhouse	15,2%	14,2%	15%	15,6%	16,6%	+1
Haut-Rhin	4,3%	4,1%	4,5%	4,6%	nr	nr
France	6,6%	5,6%	4,3%	4,5%	nr	nr

Source : INSEE - CNAM

Concentration des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire en Zus ...

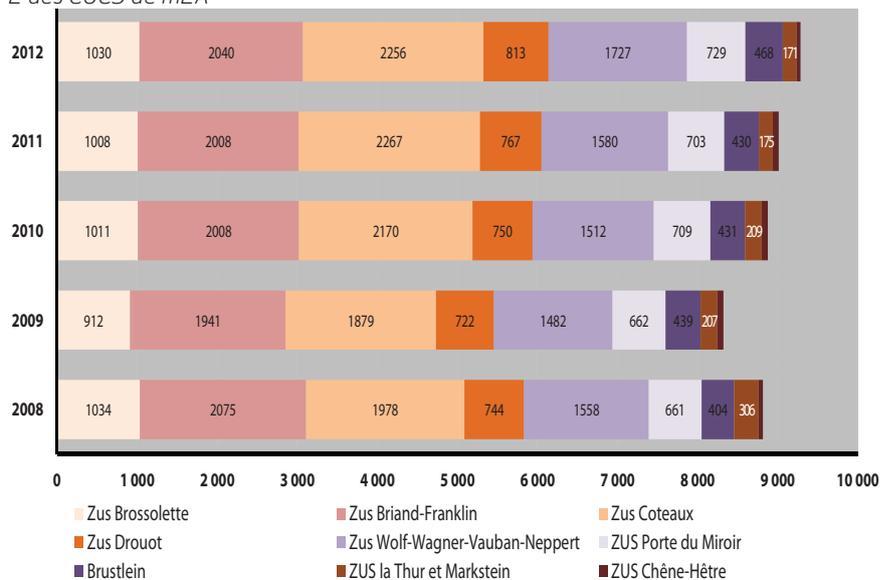
Par rapport à leurs communes de référence, les quartiers prioritaires de catégorie 1 et 2 des CUCS de m2A se distinguent par une surreprésentation de la part des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire parmi l'ensemble des assurés sociaux.

Cette part est d'ailleurs en augmentation dans la majorité des quartiers des CUCS de m2A.

... Et croissance du nombre de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire

La croissance du nombre de bénéficiaires de la CMU-C est un effet de la crise économique et de la croissance du chômage, comparable à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA-socle⁴.

Evolution de la population CNAM couverte par la CMU-C dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A



Source : INSEE - CNAM

La population couverte par la CMU-Complémentaire a régulièrement augmenté dans les quartiers prioritaires entre 2009 et 2012

Quelques chiffres

16,6%

des assurés sociaux de Mulhouse bénéficiaient de la CMU-C en 2012

54%

d'entre eux résident en quartier prioritaire

⁴ "La CMU complémentaire est accordée pour un an sous conditions de ressources: l'ensemble des ressources du foyer des 12 mois précédant la demande est pris en compte et ne doit pas dépasser un plafond" www.cmu.fr.

Les plafonds sont visibles en annexes



Baisse encourageante de la délinquance et stabilité du taux d'élucidation

Les quartiers de catégorie 1 et 2 affichent une baisse constante du taux de délinquance. Pour autant, le taux d'élucidation des faits reste faible dans les quartiers prioritaires.

Baisse généralisée de la délinquance

Depuis 2004, le taux de délinquance pour 1 000 habitants a baissé dans l'ensemble des quartiers de cat. 1 et 2.

Certains quartiers affichent même un taux aujourd'hui inférieur à celui de la Circonscription de Sécurité Publique (CSP) de Mulhouse⁵, qui regroupe les communes de Mulhouse.

Un taux d'élucidation faible en Zus

Le taux d'élucidation reste faible en Zus et inférieur à celui de la CSP de Mulhouse, sauf pour la Zus Briand-Franklin en 2011.

La principale explication de cette différence tient sans doute à la nature des faits de délinquance constatés en Zus, qui seraient plutôt des atteintes aux personnes⁶.

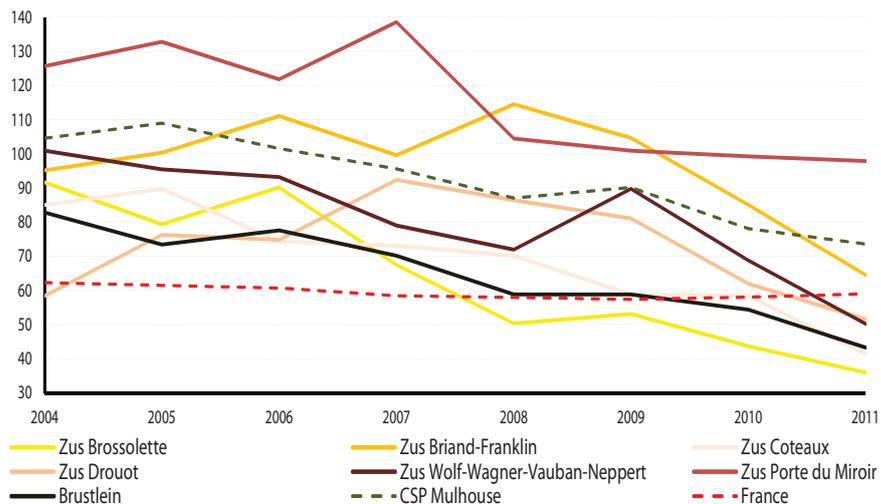


Depuis 2012, la Zus Bourtzwiller est l'une des 3 Zones de Sécurité Prioritaire de Mulhouse, avec les Zus des Coteaux et Drouot

⁵ La CSP de Mulhouse regroupe les communes de Mulhouse, Brunstatt, Riedisheim et Pfastatt

⁶ Cette catégorie regroupe : les menaces et chantages, les violences physiques crapuleuses et non crapuleuses et les atteintes aux personnes (ex : les outrages à dépositaires de l'autorité.)

Evolution comparée du taux de délinquance pour 1000 habitants (faits de délinquance constatés/population connue au RP 2006)



Le taux de délinquance pour 1 000 habitants a baissé dans tous les quartiers prioritaires

Sources : CIS/Ministère de l'Intérieur/INSEE

Evolution du taux d'élucidation dans les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A

	2010	2011
Zus Brossolette	20%	24%
Zus Briand-Franklin	24%	35%
Zus Coteaux	28%	27%
Zus Drouot	21%	22%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	25%	22%
Zus Porte du Miroir	26%	37%
Brustlein	38%	31%
CSP Mulhouse	39%	35%
France	32%	32%

Sources : CIS/Ministère de l'Intérieur

définition :

le taux d'élucidation est le rapport entre le nombre de faits élucidés dans l'année par les services de police et celui des faits constatés la même année

Quelques chiffres

20,3 %

des faits de délinquance constatés à Mulhouse en 2011 l'ont été en Zus

24,6%

des 2 593 faits constatés en Zus en 2011 ont été élucidés





Une situation toujours préoccupante dans les collèges publics de Mulhouse

L'assouplissement de la carte scolaire intervenue en 2007 a eu des effets négatifs pour les collèges publics mulhousiens. La spécialisation sociale y est forte, et les effectifs baissent dans la majorité d'entre eux. Les collèges publics de m2A semblent eux avoir moins souffert.

Effectifs en baisse

Depuis 2005, la majorité des collèges publics de Mulhouse connaît une baisse des effectifs⁷, alors que la majorité des collèges publics de m2A affiche une croissance, parfois forte, de leur nombre d'élèves. Le rythme de croissance enregistré dans ces établissements est bien supérieur à ceux de l'Académie de Strasbourg et de la France. De plus, une accélération de la croissance s'observe, notamment dans les collèges privés suite à la mise en oeuvre de l'assouplissement de la carte scolaire à la rentrée 2007.

Il a donc pu y avoir un transfert d'élèves des collèges publics de Mulhouse vers les collèges publics de m2A mais aussi vers les établissements privés. La croissance de la population de la périphérie mulhousienne peut aussi expliquer ce phénomène.

Spécialisation sociale accrue

L'assouplissement de la carte scolaire a eu comme conséquence directe un effet de concentration des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées⁸ dans les collèges publics de Mulhouse. Pour certains de ces établissements, la baisse des effectifs est combinée à une hausse du nombre d'élèves issus des CSP défavorisées.

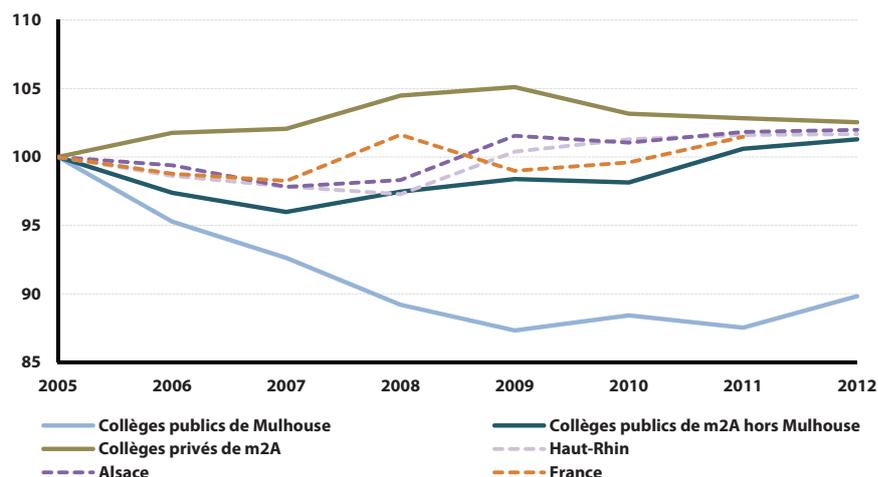
⁷ Les statistiques détaillées sont disponibles en annexes

⁸ Voir les définitions en annexes

Avertissement :

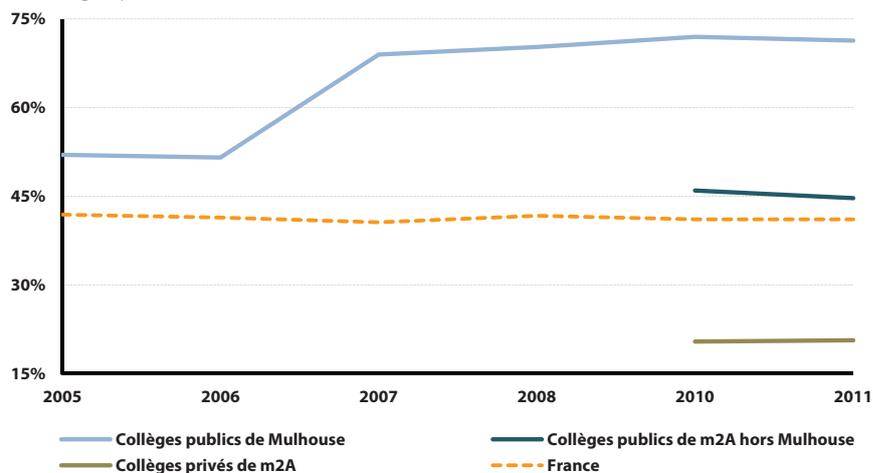
Les données analysées ici nous sont fournies par l'Inspection Académique du Haut-Rhin. Elles sont exprimées par établissement et non par Zus.

Les effectifs (en base 100) ont fortement baissé dans les collèges publics de Mulhouse depuis 2005



Sources : IA68/Ministère de l'Education Nationale

La part d'élèves issus des CSP défavorisées a en revanche beaucoup augmenté dans les collèges publics de Mulhouse



Sources : IA68/Ministère de l'Education Nationale



Des établissements diversement touchés

Ainsi, les collèges de m2A (hors Mulhouse) ont connu une stagnation, voire une légère baisse, des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées.

Au sein de m2A, l'assouplissement de la carte scolaire a sans doute agi comme un catalyseur des inégalités entre les collèges de la ville-centre et ceux du reste de l'agglomération.

“ L'assouplissement a légitimé l'évitement scolaire et finalement enforcé la ségrégation et les inégalités ”⁹.

Par ailleurs, le renforcement de la spécialisation sociale des collèges publics de Mulhouse est à mettre en relation avec la part importante de jeunes non scolarisés sans diplôme dans la ville.

La formation et le travail d'accompagnement scolaire, en lien avec les familles, sont donc des enjeux forts pour Mulhouse et pour ses quartiers prioritaires.



Vue de l'école primaire Wolf, dans le quartier Wolf-Wagner à Mulhouse

⁹ Ben Ayed C. (2011), « À qui profite le choix de l'école ? Changements d'établissement et destins scolaires des élèves de milieux populaires », *Revue française de pédagogie*, 175, p. 39-58

“ le point de vue de Mme NIMTZ, principale du collège de Bourtzwiller, à Mulhouse

“ Dans mon établissement, les effectifs varient tout au long de l'année, au gré des arrivées et des départs (accueil de primo-arrivants, déménagements, réaffectation suite aux conseils de discipline, départs anticipés liés à l'assouplissement de la carte scolaire). Ces mouvements compliquent l'action éducative ”

“ La baisse des effectifs depuis une dizaine d'années est liée à l'érosion démographique des quartiers mais aussi, indéniablement, à l'assouplissement de la carte scolaire. Cela a effectivement entraîné une spécialisation sociale accrue dans le collège, qui nous amène de plus en plus à gérer des situations sociales difficiles au quotidien. Nous ne constatons pas pour autant de croissances des incivilités dans l'établissement. En revanche, malgré la stabilité et la qualité de notre équipe éducative, les résultats scolaires s'en ressentent ”

Quelques chiffres

-10,2 %

c'est la baisse des effectifs dans les collèges publics de Mulhouse entre les rentrées 2005 et 2012

+17,5 %

c'est la progression du nombre d'élèves issus des CSP défavorisés dans les collèges publics de Mulhouse entre les rentrées 2005 et 2011



Un taux de participation électorale en baisse à Mulhouse

L'amélioration du taux de participation électorale liée à la mémoire des résultats du premier tour des élections présidentielles de 2002 s'est estompée. La participation électorale a nettement baissé à Mulhouse. Le taux de participation aux élections présidentielles de 2012 est particulièrement faible dans les quartiers prioritaires

Le taux de participation a baissé à Mulhouse depuis 2002

	Elections Présidentielles	Elections Présidentielles	Elections Présidentielles
	2002	2007	2012
Mulhouse	75%	77%	73%
M2A	78%	82%	77%
Haut-Rhin	80%	84%	80%
Alsace	80%	84%	80%
France entière	80%	84%	80%

Source : Ministère de l'Intérieur

Les abstentionnistes : des urbains, jeunes ou senior, inactifs et peu diplômés

Selon l'Insee, ce sont des habitants d'un pôle urbain, ayant moins de 25 ans ou au contraire plus de 75 ans, plus souvent inactifs, chômeurs et peu diplômés¹⁰. Cette définition s'applique bien à Mulhouse, où le taux de participation est relativement faible.

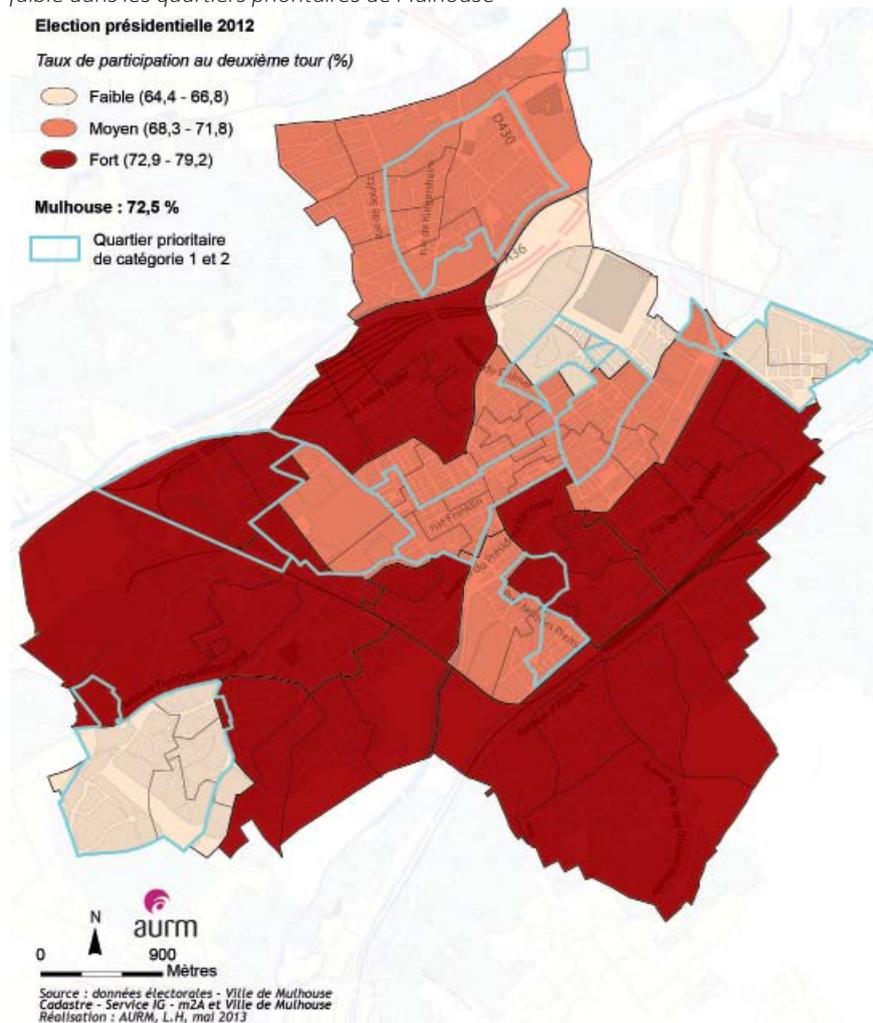
Par ailleurs, ce taux est en régression par rapport à 2007, pour revenir à un niveau comparable à celui de 2002. Cela confirme a posteriori les conclusions de l'INSEE en 2007¹¹.

Les abstentionnistes, plus présents dans les quartiers prioritaires ?

Compte tenu des analyses exposées précédemment, le profil-type dressé par l'INSEE explique la faiblesse des

¹⁰ INSEE première, n° 1411, septembre 2012
¹¹ " la participation à l'élection présidentielle de 2007 a atteint un niveau exceptionnel. La mémoire du premier tour de l'élection de 2002 a conduit à la mobilisation d'un nombre accru d'électeurs, notamment parmi les jeunes ", INSEE première, n° 1169, décembre 2007

Le taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles 2012 est plus faible dans les quartiers prioritaires de Mulhouse





Le taux de participation électorale est aussi en baisse dans les communes de m2A comptant des quartiers en CUCS

Dans la majorité de ces communes, le taux de participation est revenu au niveau observé en 2002

taux de participation constatés dans les quartiers en CUCS. Ces territoires abritent en effet plus de jeunes, plus de demandeurs d'emploi et de personnes sans diplômes que la moyenne mulhousienne.



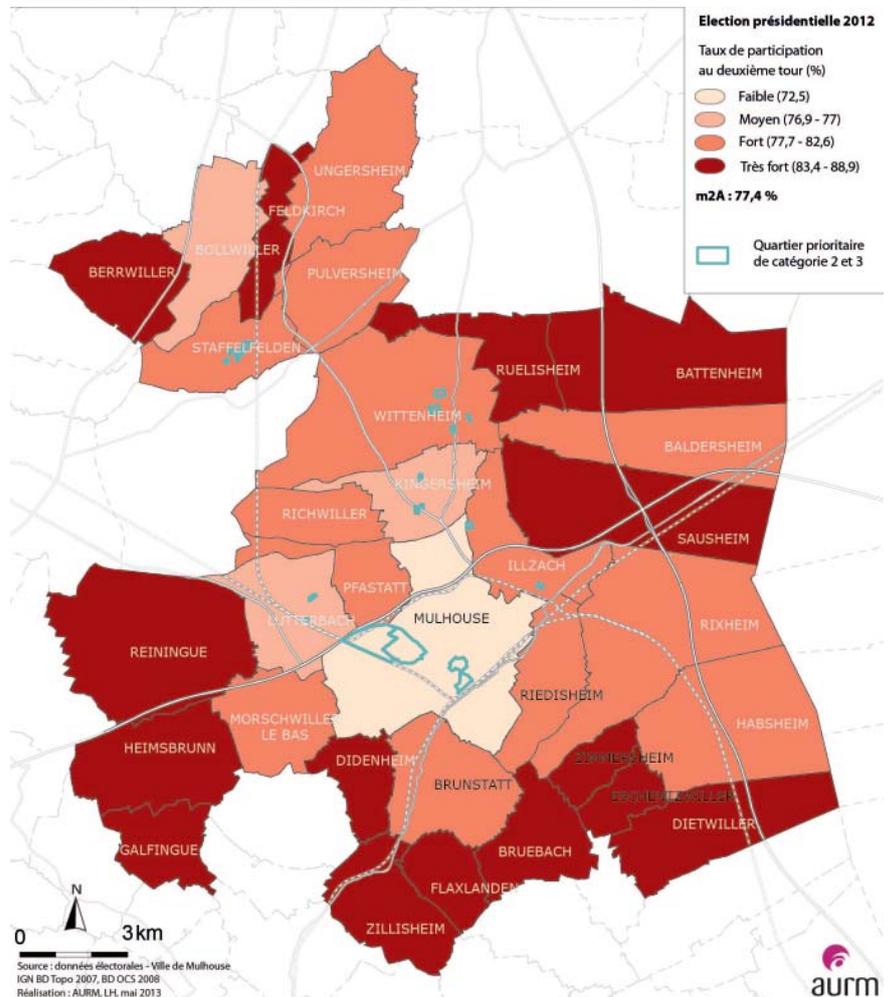
Les quartiers anciens de Mulhouse (ici Vauban-Neppert), se caractérisent par un taux d'abstention élevé aux dernières élections présidentielles

Evolution comparée du taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles

	Elections Présidentielles 2002	Elections Présidentielles 2007	Elections Présidentielles 2012
Mulhouse	75%	77%	73%
Illzach	79%	84%	78%
Kingersheim	79%	82%	77%
Lutterbach	78%	84%	77%
Staffelfelden	77%	83%	78%
Wittenheim	78%	82%	78%
M2A	78%	82%	77%
Haut-Rhin	80%	84%	80%
Alsace	80%	84%	80%
France entière	80%	84%	80%

Source : Ministère de l'Intérieur

Le taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles 2012 est plus élevé dans les communes rurales de m2A



12 Chiffres pour l'Alsace, INSEE Alsace, n° 33, novembre 2012



Les quartiers de catégorie 3, vers une sortie des dispositifs politique de la ville

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale prévoyait "d'assurer la transition entre le Contrat de Ville et la sortie des dispositifs contractuels de la Politique de la Ville" pour ces quartiers.

La majorité des quartiers de catégorie 3 perdent des habitants

Seul "Staffelfelden village" connaît une croissance de sa population. Ce quartier représente, en 2009, 14,5% de la population de Staffelfelden.

La majorité des quartiers de catégorie 3 sont des quartiers d'habitat social

Seuls " Staffelfelden village " et " Wittenheim/Forêt " se distinguent des autres quartiers de catégorie 3 par une mixité des statuts résidentiels plus forte, avec un taux de propriétaires plus élevé.



Vue du quartier de la rue du Linge, à Wittenheim

Méthodologie :

Pour contribuer à l'évaluation de la situation sociale dans les quartiers de catégorie 3 des CUCS, l'Insee fait paraître une série " d'indicateurs clés " de sources multiples. Ils ont été mis au point en concertation avec la Délégation Interministérielle à la Ville. Les données mobilisées sont issues pour l'essentiel d'un traitement particulier des fichiers de source fiscale. Les quartiers de moins de 50 logements sont exclus du processus pour respecter le secret individuel.

Population fiscale en 2009 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de m2A

	Population fiscale	Evolution 2007/2009
Kingersheim/Béarn	452	-7%
Kingersheim	13 076	1%
Lutterbach/quartiers CUCS	521	-2%
Lutterbach	5 788	0%
Staffelfelden Village	533	4%
Staffelfelden	3 662	1%
Wittenheim/Bourg-Roseraie	432	-6%
Wittenheim/Forêt	1 075	-4%
Wittenheim	14 184	-2%
Illzach/Tulipes Dahlias	192	-5%
Illzach	14 492	0%
Mulhouse	103 747	0%
Mulhouse Alsace Agglomération	244 116	2%
Alsace	1 781 973	1%
France métropolitaine	61 653 616	2%

Source : INSEE

Répartition des ménages fiscaux par statut d'occupation en 2009 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de m2A

	Part des ménages fiscaux propriétaires	Part des ménages fiscaux locataires	Part des ménages fiscaux locataires HLM
Kingersheim/Béarn	2%	98%	98%
Kingersheim	72%	18%	10%
Lutterbach/quartiers CUCS	3%	97%	97%
Lutterbach	61%	22%	17%
Staffelfelden Village	62%	38%	33%
Staffelfelden	77%	10%	13%
Wittenheim/Bourg-Roseraie	1%	99%	97%
Wittenheim/Forêt	48%	52%	44%
Wittenheim	68%	16%	16%
Illzach/Tulipes Dahlias	2%	98%	98%
Illzach	60%	23%	17%
Mulhouse	38%	38%	24%
Mulhouse Alsace Agglomération	54%	30%	16%
Alsace	59%	30%	12%
France métropolitaine	58%	28%	14%

Source : INSEE

Des revenus comparables à ceux des quartiers de cat. 1 et 2

La majorité des quartiers de catégorie 3 affiche des revenus médians par unité de consommation comparables à ceux des quartiers de catégorie 1 et 2. De plus, l'écart avec les revenus médians de leurs communes est important. Encore une fois, seul le quartier "Staffelfelden village" se distingue des autres. Son revenu médian est proche de celui de Staffelfelden.

Le chômage concerne de nombreux ménages dans les quartiers de cat.3

L'ensemble des quartiers de catégorie 3 des CUCS de m2A se distingue de leurs communes par une part importante de ménages fiscaux concernés par une allocation chômage.



Lutterbach, quartier des chevreuils

Les revenus par unité de consommation en 2009 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de m2A

	Premier quartile du revenu par unité de consommation		Revenu médian par unité de consommation		Troisième quartile du revenu par unité de consommation	
	Valeur	Evolution 2007/2009	Valeur	Evolution 2007/2009	Valeur	Evolution 2007/2009
Kingersheim/Béarn	4 154 €	27%	7 834 €	15%	11 800 €	7%
Kingersheim	13 699 €	2%	19 780 €	5%	26 504 €	15%
Lutterbach/quartiers CUCS	5 454 €	-1%	8 977 €	-8%	14 235 €	5%
Lutterbach	13 665 €	5%	20 211 €	4%	27 825 €	5%
Staffelfelden Village	10 745 €	6%	15 200 €	-4%	23 647 €	18%
Staffelfelden	13 955 €	5%	18 528 €	3%	24 609 €	6%
Wittenheim/Bourg-Roseraie	6 533 €	-15%	9 532 €	-10%	14 888 €	-3%
Wittenheim/Forêt	6 838 €	-2%	11 199 €	1%	15 955 €	0%
Wittenheim	12 361 €	3%	17 476 €	3%	23 967 €	5%
Illzach/Tulipes Dahlias	6 419 €	-3%	8 723 €	-8%	12 793 €	10%
Illzach	11 040 €	1%	17 205 €	3%	24 313 €	6%
Mulhouse	6 960 €	-3%	13 094 €	0%	21 076 €	3%
Mulhouse Alsace Agglomération	10 689 €	nr	17 811 €	nr	26 025 €	nr
Alsace	13 135 €	3%	19 608 €	4%	27 341 €	5%
France métropolitaine	12 001 €	4%	18 355 €	5%	26 241 €	5%

Source : INSEE

Part des ménages fiscaux concernés par une allocation chômage en 2009 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de m2A

	Part des ménages fiscaux concernés par une allocation chômage	Evolution 2007/2009
Kingersheim/Béarn	28%	5%
Kingersheim	4%	0%
Lutterbach/quartiers CUCS	22%	-31%
Lutterbach	3%	0%
Staffelfelden Village	33%	44%
Staffelfelden	3%	1%
Wittenheim/Bourg-Roseraie	27%	-9%
Wittenheim/Forêt	30%	-4%
Wittenheim	4%	0%
Illzach/Tulipes Dahlias	40%	-8%
Illzach	4%	0%
Mulhouse	5%	0%
Mulhouse Alsace Agglomération	4%	nr
Alsace	3%	0%
France métropolitaine	3%	0%

Source : INSEE

Vers une nouvelle politique de la ville dans l'agglomération mulhousienne

Le 19 février dernier, François Lamy, Ministre délégué à la Ville, a conclu la concertation nationale "Quartiers, engageons le changement" en livrant cinq engagements qui réorientent la politique de la ville :

- construire ensemble la politique de la ville,
- territorialiser les politiques de droit commun,
- rénover et améliorer le cadre de vie,
- concentrer les interventions publiques,
- lutter contre les discriminations.

En parallèle, l'Etat s'est engagé dans une profonde réforme de la géographie prioritaire, qui doit aboutir à une réduction du nombre de quartiers concernés.

Localement, la ville de Mulhouse a été retenue comme site-pilote pour l'expérimentation de la future contractualisation de la politique de la ville. Il semble donc important que l'observatoire 2012 des CUCS de m2A dessine les perspectives locales, en s'appuyant sur la réalité des territoires, mais aussi en tenant compte des réformes en cours à l'échelle nationale.

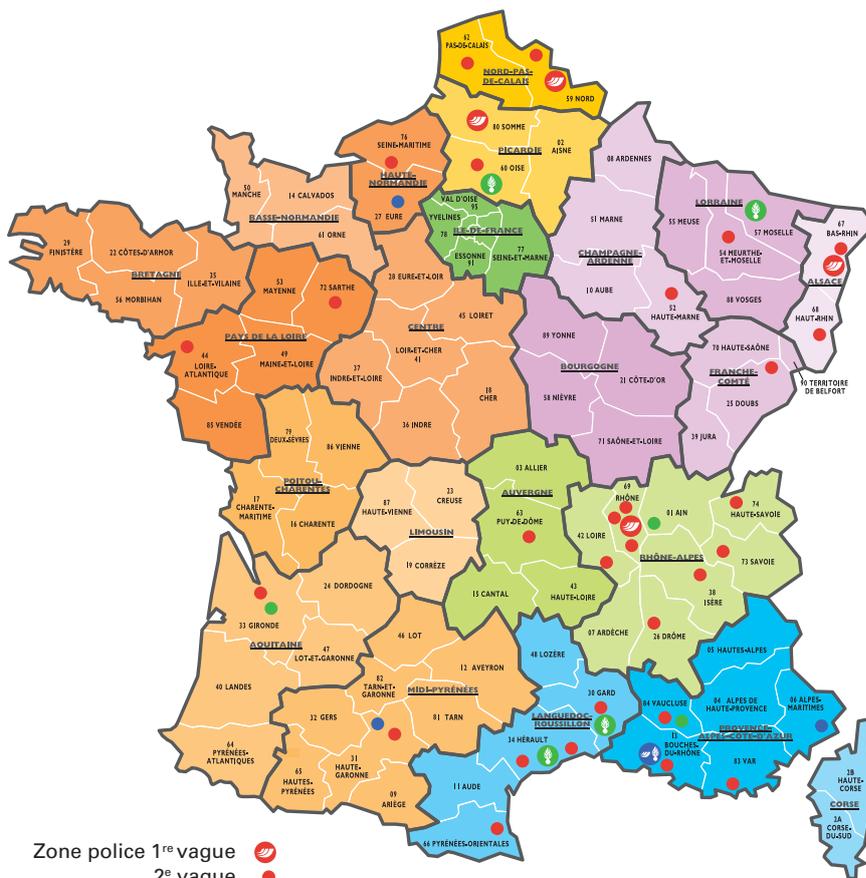
Les Zones de Sécurité Prioritaires, socles de la nouvelle politique de la ville

" Les zones de sécurité prioritaires ont été définies sur des critères relatifs à l'insécurité et aux déséquilibres socio-économiques constatés. Avant tout, il s'agit d'appliquer une méthode visant à concentrer les efforts sur un nombre réduit d'objectifs, afin d'obtenir, par là-même, des résultats concrets au bénéfice de la population. "13.

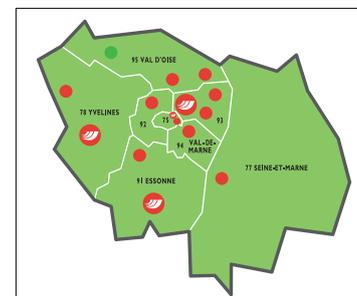
Mulhouse compte actuellement 3 ZSP: les Coteaux, Drouot et Bourtzwiller. La création de ces trois zones est justifiée par " la position frontalière de la ville [qui] en fait une plaque tournante du grand banditisme organisant des trafics de biens précieux et de stupéfiants. Le développement de cette économie souterraine associé à un esprit de contestation des institutions entraîne des phénomènes récurrents de violences

13 Source : site internet du Ministère de l'Intérieur

Zones de sécurité prioritaires 1^{re} et 2^e vagues de déploiement



- Zone police 1^{re} vague (spirale rouge)
- 2^e vague (point rouge)
- Zone gendarmerie 1^{re} vague (spirale verte)
- 2^e vague (point vert)
- Zone mixte 1^{re} vague (spirale bleue)
- 2^e vague (point bleu)



Source : Ministère de l'Intérieur



La Zus Brossolette/Bourtzwiller a été classée en Zone de Sécurité Prioritaire à l'automne 2012, au cours de la deuxième vague de création des ZSP. Les Coteaux et Drouot l'ont rejoint à l'hiver 2012

PERSPECTIVES

urbaines. ¹⁴ La volonté affichée par l'Etat et les collectivités locale de faire des ZSP un moyen d'articuler les structures existantes et de favoriser les échanges inter-institutionnels les positionne dans un rôle probable de socle de la nouvelle politique de la ville. Cela signifie aussi que les ZSP feront partie des futurs territoires prioritaires de la politique de la ville.

Mulhouse, site pilote pour le futur contrat unique

Le 23 avril 2013, François Lamy a annoncé la liste des 12 sites-pilote pour la préfiguration du futur contrat de ville. Mulhouse fait partie de la liste. " L'objectif de cette préfiguration est de préparer la mise en place des nouveaux contrats de ville, qui couvriront la période 2014-2020. **Pilotés à l'échelle intercommunale**, ces futurs contrats de ville seront adossés au projet de territoire de l'agglomération et et traiteront à la fois des enjeux de cohésion sociale et de développement urbain. Le préfet, le président de l'EPCI et les maires devront mobiliser tous les acteurs institutionnels et de la société civile, y compris des habitants et veilleront à la mise en synergie de l'ensemble des politiques de droit commun. ¹⁵

Une typologie des quartiers se dessine difficilement

La question de la délinquance montre des éléments encourageants : elle baisse fortement dans tous les quartiers de cat. 1 et 2 des CUCS de m2A. Pour le reste, les quartiers prioritaires de l'agglomération mulhousienne ont autant de points communs que de différences. Il est donc difficile d'en faire une typologie basée sur des éléments statistiques.

Sur le plan urbain, la dichotomie habitat privé/habitat social reste un marqueur fort pour les caractériser. En outre, l'impact de l'ANRU est visible sur les quartiers concernés, à Mulhouse et à Wittenheim.

Sur le plan social, les différences sont moins tranchées. Il semble que les quartiers ayant connu récemment une baisse

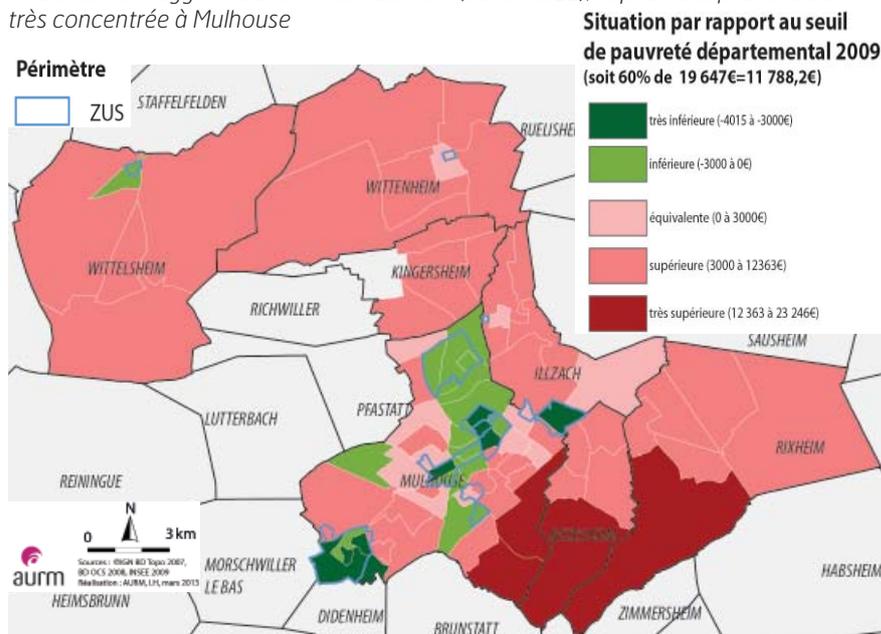
¹⁴ Source : dossier de presse conjoint du Ministère de la Justice et du Ministère de l'Intérieur

¹⁵ Source : site internet du Ministère délégué à la Ville

de leur population liée à des opérations de démolition (Zus Brossolette/Bourzwiller, et Zus Chêne-Hêtre dans une moindre mesure) se distinguent des autres. La croissance des difficultés sociales et économiques y est moins marquée : le nombre de demandeurs d'emploi augmente moins fortement et les revenus médians augmentent légèrement. Cependant, comment lire ce phénomène a priori positif? En effet, il semble davantage lié au départ de populations fragiles de ces quartiers qu'à une réelle amélioration de la situation socio-économique du territoire. Par ailleurs, la Zus Porte du Miroir se trouve dans une situation moins inquiétante que les autres quartiers, mais cette caractéristique s'explique principalement par sa géographie : elle se déploie à la fois sur la Fonderie, qui est un quartier pauvre de Mulhouse, et sur le sud du centre historique, qui est plus aisé.

Pour les autres quartiers, la situation socio-économique est relativement homogène, et inquiétante. La croissance de la précarité sociale et de la précarité financière est marquée. Les indicateurs scolaires montrent une spécialisation sociale des établissements qui y sont installés.

A l'échelle de l'agglomération mulhousienne (sens INSEE), la pauvreté financière est très concentrée à Mulhouse



Les IRIS verts et verts foncés sont ceux dont les revenus médians annuels sont inférieurs, voire très inférieurs au seuil de pauvreté à 60%, calculé sur la médiane annuelle des revenus départementaux 2009. La pauvreté financière se concentre nettement à Mulhouse, et notamment dans ses quartiers prioritaires



La Zus de la Porte du Miroir se déploie aussi sur le Sud du centre historique (ici l'angle des rues Jacques Preiss et des Trois Rois). Cet espace public a fait l'objet d'un important travail de requalification : station Vélocité, sens de circulation, stationnements, voiries.



Les trois catégories de quartiers des CUCS de m2A

Catégorie 1 : les quartiers les plus en difficultés, qui doivent bénéficier du maximum d'efforts des politiques publiques.

Catégorie 2 : les quartiers où les difficultés sont un peu moins importantes mais pour lesquels la mobilisation de crédits spécifiques et de droit commun reste essentielle.

Catégorie 3 : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale doit assurer la transition entre le Contrat de Ville et la sortie des dispositifs contractuels de la Politique de la Ville.

Ménage au sens de l'INSEE

on appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne. Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi «réintégré» dans la population des ménages).

Définition INSEE des logements du secteur social

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;

- les logements n'appartenant pas à des organismes HLM mais pratiquant un loyer HLM

Remarque : les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

Les étrangers sont des personnes qui résident en France et ne possèdent pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la

différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Les primo-arrivants sont les étrangers vivant en France depuis moins de 5 ans. Ce sont des adultes ou des jeunes de plus de 17 ans, relevant d'un titre de séjour (donc non ressortissant de l'Espace Economique Européen) entrant sur le territoire français. Cette catégorie concerne notamment les rejoignants familiaux, les membres étrangers de familles de français, les réfugiés et membres de familles de réfugiés, les personnes entrant dans le cadre de « liens personnels et familiaux » et les travailleurs permanents arrivés récemment en France et amenés à s'installer durablement.

Le contrat d'accueil et d'intégration est un engagement réciproque entre l'Etat d'une part, et le migrant, d'autre part. Obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2007, il est gratuit pour le bénéficiaire et conclu pour une durée d'un an et peut, dans certains cas, être prolongé d'une année supplémentaire.

Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) à l'aide d'une échelle d'équivalence.

Le revenu fiscal médian par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié déclare moins que la valeur du revenu fiscal médian tandis que l'autre moitié déclare plus que cette valeur.

Les déciles du revenu fiscal décrivent la distribution des revenus par tranches de 10% des personnes. La médiane constitue donc le cinquième décile. Les déciles les plus couramment utilisés pour décrire les disparités des revenus sont le premier et le dernier décile :

- le premier décile du revenu fiscal est tel que 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu inférieur à cette valeur (et 90 % présentent un revenu supérieur).

- le dernier décile du revenu fiscal est tel que 90 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu inférieur à cette valeur (et 10 % présentent un revenu supérieur).

Les regroupements de catégorie socio-professionnelle utilisés par le Ministère de l'Education Nationale

Les parents ou responsables légaux des élèves sont répartis en 4 postes qui regroupent plusieurs CSP :

- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;

- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;

- favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs.

Les assurés sociaux sont les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie. Sont exclus de cette définition les étudiants, les fonctionnaires d'Etat et les régimes spéciaux (agriculteurs, mineurs, professions libérales et commerçants). La population couverte est de l'ordre de 80% de la population des ménages.

La Couverture Maladie Universelle (CMU) de base facilite l'accès aux soins et le remboursement des soins, prestations et médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'Assurance Maladie. Elle concerne aussi bien les personnes sans ressources que celles disposant de revenus importants.

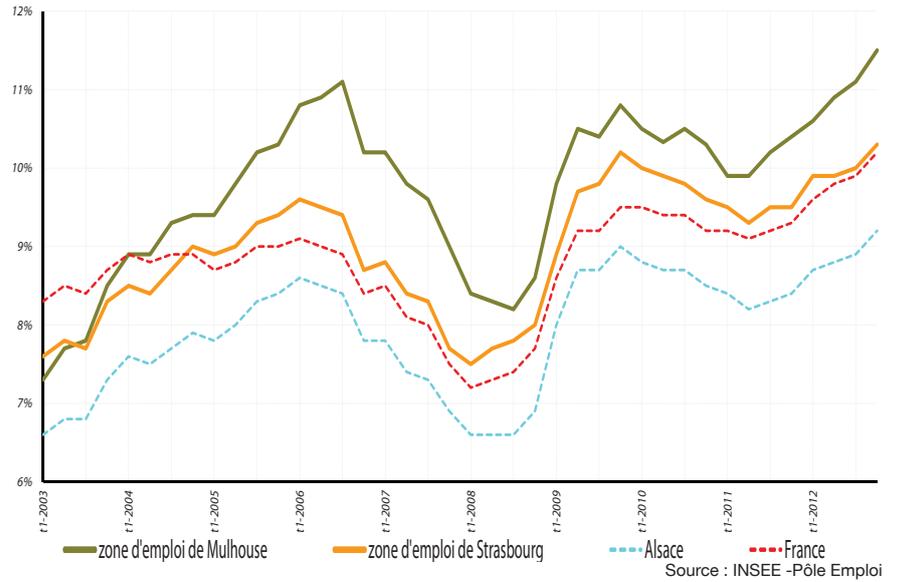
La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière. Les soins sont pris en charge à 100 % sans avance de frais, y compris pour la part non remboursée par la Sécurité sociale et le forfait journalier hospitalier. La couverture maladie universelle complémentaire permet à toute personne, résidant régulièrement en France et de façon ininterrompue depuis plus de trois mois, de bénéficier d'une protection complémentaire gratuite et renouvelable.



Evolution des plafonds annuels de ressources permettant l'accès à la C.M.U-C depuis 2008

Nombre de personnes composant le foyer	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2008	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2009	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2010	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2011	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2012
1 personne	621 €	626 €	634 €	648 €	661 €
2 personnes	931 €	940 €	951 €	971 €	992 €
3 personnes	1 117 €	1 127 €	1 141 €	1 166 €	1 190 €
4 personnes	1 303 €	1 316 €	1 332 €	1 360 €	1 389 €
au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+248€	+250€	+253€	+259€	+264€

Evolution trimestrielle du taux de chômage dans les zones d'emploi de Mulhouse et Strasbourg





Evolution comparée des effectifs dans les collèges publics et privés (CP) de m2A

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution 2005/2012 (en points)
mulhouse 1	596	545	539	498	496	502	499	495	-17
mulhouse 2	436	414	420	444	430	480	442	477	9
mulhouse 3	550	535	517	475	475	465	462	458	-17
mulhouse 4	743	675	616	594	576	566	564	606	-18
mulhouse 5	606	570	541	504	461	476	474	473	-22
mulhouse 6	672	665	666	640	630	640	614	610	-9
mulhouse 7	398	408	407	414	426	409	447	475	19
collèges publics de Mulhouse	4 001	3 812	3 706	3 569	3 494	3 538	3 502	3 594	-10
m2A 1	453	459	471	489	481	476	480	452	0
m2A 2	581	564	526	545	572	579	604	626	8
m2A 3	557	520	549	563	564	512	485	479	-14
m2A 4	523	496	481	494	482	478	541	547	5
m2A 5	456	438	436	440	422	420	432	459	1
m2A 6	370	330	330	325	347	388	410	436	18
m2A 7	430	431	416	401	376	357	360	356	-17
m2A 8	476	508	463	495	524	515	565	566	19
m2A 9	346	338	329	335	349	388	373	364	5
m2A 10	315	316	324	311	327	364	364	373	18
m2A 11	690	661	663	667	669	623	614	606	-12
collèges publics de m2A	5 197	5 061	4 988	5 065	5 113	5 100	5 228	5 264	1
m2A CP1	786	789	786	788	793	805	792	783	0
m2A CP2	563	565	559	565	579	587	600	609	8
m2A CP3	717	720	712	714	721	691	704	692	-3
m2A CP4	657	697	722	778	769	726	704	708	8
Collèges privés de m2A	2 723	2 771	2 779	2 845	2 862	2 809	2 800	2 792	3

Sources : IA68/Ministère de l'Education Nationale

Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics de m2A

	2005	2006	2007	2008	2010	2011	Evolution 2005/2011 (en points)
mulhouse 1	54%	52%	74%	79%	78%	78%	24
mulhouse 2	49%	46%	69%	68%	72%	72%	23
mulhouse 3	55%	54%	74%	74%	74%	68%	13
mulhouse 4	56%	57%	73%	75%	72%	71%	15
mulhouse 5	59%	60%	69%	69%	74%	76%	17
mulhouse 6	41%	43%	66%	65%	69%	68%	27
mulhouse 7	49%	47%	54%	61%	66%	66%	18
M2A1	44%	44%	36%	39%	42%	46%	3
M2A2	47%	44%	44%	44%	43%	42%	-4
M2A3	60%	64%	61%	62%	59%	57%	-3
M2A4	55%	56%	50%	56%	56%	51%	-4
m2A 5	nr	nr	nr	nr	47%	48%	nr
m2A 6	nr	nr	nr	nr	55%	56%	nr
m2A 7	nr	nr	nr	nr	59%	59%	nr
m2A 8	nr	nr	nr	nr	32%	30%	nr
m2A 9	nr	nr	nr	nr	45%	46%	nr
m2A 10	nr	nr	nr	nr	35%	32%	nr
m2A 11	43%	43%	42%	40%	38%	41%	-2
m2A CP 1	nr	nr	nr	nr	30%	31%	nr
m2A CP 2	nr	nr	nr	nr	16%	15%	nr
m2A CP 3	nr	nr	nr	nr	17%	20%	nr
m2A CP 4	nr	nr	nr	nr	15%	15%	nr
France	42%	41%	41%	42%	41%	41%	-1

Sources : IA68/Ministère de l'Education Nationale



Etude éditée et imprimée par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

Rédaction :

Sébastien Dassonville
sebastien.dassonville@aurm.org
03 69 77 60 83

Crédits photo :

AURM

*Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et la référence exacte.*

www.aurm.org

AURM

33 Avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

 agence d'urbanisme de la région mulhousienne